

À l'ENSAG, l'action des élu(e)s au CT et au CHS-CT portera notamment sur les quatre points suivants:

1• Mettre en œuvre les perspectives de reconstruction de l'ENSAG dégagées par l'expertise pour risques psycho-sociaux réalisée par le cabinet SECAFI, missionné par le CHS-CT (à l'initiative de TOUS les élus du CHS-CT) depuis le début de l'année 2014. Cette mission, conduite de manière exceptionnelle avec le plus grand sérieux, est susceptible de déboucher aujourd'hui sur un programme d'actions de grande ampleur. Ce programme a pour ambition de ré-enchanter le travail de chacun/e d'entre nous. Il s'agit de trouver et pour certain/es de retrouver un enthousiasme au travail sans lequel il ne peut y avoir une bonne conduite professionnelle de l'établissement, et ce, quelles que soient nos missions et nos responsabilités dans l'établissement (enseignement, gestion, animation, entretien, recherche, documentation, communication, diffusion...).

A ce renouveau attendu de la vie intérieure de l'école, doit répondre une ouverture nouvelle sur le monde extérieur. Comment l'école peut être à l'écoute des enjeux présents et avenir de la société, comment tisser des liens avec les territoires, les quartiers environnants comme les terres plus lointaines, d'avoir la capacité de s'ouvrir aux préoccupations des citoyens d'ici et d'ailleurs, d'être en capacité de diffuser et de communiquer sur les savoirs et les cultures de l'espace et de l'architecture.

Un débat va s'ouvrir à l'École autour des perspectives issues de l'expertise SECAFI et de la mise en œuvre d'actions contribuant à installer des fonctionnements différents. Cette reconstruction est en marche. L'objectif est que chacun/e d'entre nous se réapproprie le devenir de l'école selon des modalités à définir en commun. Il s'agit de re-fonder un projet d'école commun à tous. Ce débat sera porté, notamment par le CHS-CT et sera l'un de ses principaux chantiers.

2• Contribuer à réinstaller les enseignants au cœur des décisions et de la gestion de l'ENSAG, mettant ainsi, la direction et l'administration au service du projet de l'établissement, rompant ainsi avec une école pilotée par la seule approche comptable et bureaucratique. Pour cela, il faut favoriser l'expression d'une vision partagée de l'enseignement et de la recherche, reconnaître la diversité des personnels et du corps enseignant qui fait la singularité de l'établissement. La diversité, c'est une réalité et un des atouts de l'ENSAG : statuts, compétences, pratiques, expérience, sensibilité... C'est à partir de la reconnaissance de ses différences et du débat que cela engendre que l'école peut puiser dans ses ressources et se reconstruire. C'est un gage pour agir sur l'amélioration des conditions de travail. Cela est du ressort du CHS-CT et du CT.

3• La multiplication ces dernières années des statuts de contractuels au sein de l'ENSAG a conduit à l'existence d'une fragilité en raison de la précarité des statuts et des niveaux de rémunération extrêmement faibles (à l'ENSAG, un ATOS, démarre en-dessous de l'indice 350, un enseignant sous contrat débute à l'indice 313, soit un salaire net en-dessous du SMIC!). Aussi, l'exacte valorisation des engagements et des compétences des personnels contractuels et des enseignants en particulier est posée. Ces situations sont de la responsabilité de l'école et interroge sur une alternative à l'actuel pilotage des ressources humaines. Agir sur l'évolution de ces situations est du ressort du CT.

4• Contribuer à résoudre les difficultés et les problèmes sociaux et matériels rencontrés dans l'établissement : Cela vise à améliorer pour chacune et chacun d'entre nous la vie quotidienne à l'École en vue de rendre le meilleur service possible aux étudiants. Nous avons une responsabilité de vigilance vis-à-vis des locaux, des mobiliers, pour assurer leur entretien et leur qualité et également vis-à-vis des conditions d'organisation, des méthodes de travail, des comportements sociaux à l'intérieur de l'établissement. Ces missions sont du ressort du CHS-CT.

Liste SUD-CULTURE pour le CT de l'ENSAG:

1. Sandrine BRAMKI, atos
2. Jean-François LYON-CAEN, enseignant
3. Pierre QUEIROGA, atos
4. Marianne VEILLEROT, atos
5. Lucien GÈRE, atos
6. Marie-Thérèse GALINDO, atos
7. Martial BAGE, atos
8. Pierre BELLI-RIZ, enseignant



N'oubliez pas !!!

SUD-CULTURE vous représente pour les autres votes :

Pour les titulaires : la CAP (Commission Administrative Paritaire) de leur corps.

Pour les contractuels : la CCP (Commission Contractuelle Paritaire)

Le vote aux CAP et aux CCP s'effectuera **uniquement par correspondance.**

**Le jeudi 4 décembre 2014, ne lâchons rien !
Votez pour les candidats-es SUD-CULTURE**



Union
syndicale
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 4 décembre 2014, élection du Comité Technique de proximité de
l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

ÉLECTIONS AU COMITÉ TECHNIQUE (CT) DE L'ENSAG
Jeudi 4 décembre 2014, votez pour les candidats-es SUD-CULTURE

La particularité de l'ENSAG repose sur une présence syndicale plurielle qui travaille et agit en concertation, sans rivalité, gage de la meilleure efficacité pour assurer au quotidien la défense des situations des personnels.

L'expression de cette pluralité syndicale conduit à la présence de deux listes qui se présentent à chacune et chacun d'entre vous : une liste portée par nos collègues de la CGT, et celle que nous portons pour le syndicat SUDCULTURE.

À l'ENSAG, les candidats de la liste SUD-CULTURE sont pleinement en accord avec les revendications communes aux personnels - enseignants et administratifs - de toutes les ENSA, largement exposées dans le texte national édité par SUD-CULTURE et joint au présent document.

Afin d'assurer la meilleure défense des situations de tous les personnels, il est très important que chacune et chacun d'entre nous participe au vote pour les élections au Comité Technique de proximité de l'ENSAG qui siège dans deux configurations différentes :

. Le Comité Technique (CT) est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

. Le Comité Technique d'Hygiène et de Sécurité (CHS-CT) est chargé de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail.

Dans le contexte actuel de l'ENSAG, il est particulièrement important d'assurer une présence forte de représentants des personnels qui s'engagent à être ouverts, disponibles, engagés et responsables pour siéger aux Comités Techniques de proximité de l'ENSAG.

Quelles que soient vos affinités syndicales
Votez ! Votez et faites voter pour SUD-CULTURE,
vous défendrez ainsi la « biodiversité » !!!!



